



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

imposition forfaitaire annuelle

Question écrite n° 9100

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'imposition forfaitaire annuelle qui a pour effet d'entraver le développement des entreprises, notamment celles de moyenne ou petite taille, dont le faible nombre constitue déjà l'une des insuffisances de l'économie française. Le Président de la République s'étant engagé lors de la campagne électorale à supprimer cette imposition forfaitaire annuelle, il lui demande de préciser les intentions du gouvernement sur ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9100

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6651

Question retirée le : 11 mars 2008 (Retrait pour cause de question identique)